

3A HOLDING
Société par actions simplifiée
au capital de 100 euros
Siège social : 241 Rue des Carrières ZA de la Ronze, 69440 TALUYERS
919 108 381 RCS LYON

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 11 DECEMBRE 2025**

L'an 2025,
Le 11 décembre,
A 18 heures,

Monsieur Geoffrey LONGO, demeurant 25 Rue Georges Bizet, 42230 ROCHE LA MOLIERE,

Associé Unique de la société 3A HOLDING,

Après avoir exposé qu'il conviendrait de transférer le siège social du 241 Rue des Carrières ZA de la Ronze, 69440 TALUYERS au 25 Rue Georges Bizet 42230 ROCHE LA MOLIERE et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 4 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

Monsieur Geoffrey LONGO, Associé Unique, décide de transférer le siège social du 241 Rue des Carrières ZA de la Ronze, 69440 TALUYERS au 25 Rue Georges Bizet 42230 ROCHE LA MOLIERE à compter du 1^{er} janvier 2026 et, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 25 Rue Georges Bizet 42230 ROCHE LA MOLIERE".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique
Geoffrey LONGO